



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mai 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/2011

D - 20110193

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mai Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE (à partir de 16 h45), M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne WALRYCK, Mme Emmanuelle AJON, M. Patrick PAPADATO,

Association CLUSIR Aquitaine. Adhésion. Autorisation.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le système d'information de la Ville est présent aujourd'hui dans tous les métiers de la Mairie et offre des services en ligne aux Bordelais et à ses partenaires. Aussi sa sécurité est devenue un enjeu stratégique. La mise en place de nouvelles technologies induit de nouveaux risques qu'il convient d'anticiper ce qui amène la DOI à mettre en place une veille importante en matière de sécurité en intégrant les aspects organisationnels, techniques, juridiques mais aussi de comportements.

Le CLUSIF (Club de la Sécurité de l'Information Français) est un club professionnel, constitué en associations indépendantes, ouvert à toute entreprise ou collectivité.

En 2008, a été créée sa représentation régionale, le Club de la Sécurité de l'Information Régional Aquitaine (CLUSIR). Cette association, loi 1901, a pour vocation de rassembler les différents acteurs régionaux de la sécurité des systèmes d'information publics ou privés offreurs de produits ou de services.

Elle organise des rencontres régulières permettant aux professionnels de partager sur leurs expériences et leurs bonnes pratiques mais aussi sur les risques émergents liés aux évolutions des technologies des usages et des cadres juridiques

Elle favorise également les relations avec les universités délivrant des diplômes de troisième cycle en sécurité des systèmes d'information. Elle se positionne comme relais régional des actions du CLUSIF et agit dans l'esprit du code d'éthique de ce dernier.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser à ce que la mairie de Bordeaux adhère à l'association CLUSIR Aquitaine, moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 150 €. Cette adhésion permettra la participation gratuite de 1 à 5 personnes aux conférences et rencontres organisées.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (Administration Générale de la Collectivité) compte 6281.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire



Club de la Sécurité de l'Information Région Aquitaine
<http://www.clusir-aquitaine.fr/>

L'entreprise ou l'organisme

(pour adhésion Société uniquement)

Raison Sociale : MAIRIE DE BORDEAUX

Activité : Collectivité territoriale

Site Web : www.bordeaux.fr

Activité de l'entreprise ou de l'organisme vis-à-vis des systèmes d'information :

- L'entreprise vend des produits ou services en SSI (conseil, back-up, logiciels, ...)
- L'entreprise utilise des produits ou services en SSI (DG, DSI, RSSI, FSSI...)

Formulaire de candidature 2011

ATTENTION : Le montant de l'adhésion au Clusir Aquitaine est révisé chaque année lors de l'assemblée générale.

• Adhésion Individuelle (personne physique) (40 EUR)

Une seule personne à titre individuel pourra participer gratuitement aux conférences, rencontrer des homologues, accéder à de l'information, etc. Cette adhésion est réservée aux étudiants ou aux personnes à titre privé ne représentant d'aucune façon une entreprise ou un établissement. Aucune référence à une société (mail, web, etc.) ne sera possible. L'adhérent individuel est l'adhérent principal.

• Adhésion Société (150 EUR)

Jusqu'à 5 personnes d'une même société pourront participer gratuitement aux conférences, rencontrer des homologues, accéder à de l'information, etc. Une des 5 personnes (adhérent principal) devra représenter la personne morale.

L'association n'étant pas soumise à la TVA, ces tarifs s'entendent TTC.

Comment (ou par qui) avez-vous connu le CLUSIR Aquitaine:

Facturation

Si les services comptables de votre entreprise ou de votre organisme payent sur bon de commande, il est nécessaire de le joindre à ce formulaire.

Souhaitez-vous un devis ? Oui Non

Adresse de facturation / Nom de la personne à contacter :

MAIRIE DE BORDEAUX
DIRECTION DES FINANCES - Place Pey Berland
33077 BORDEAUX CEDEX

CLUSIR AQUITAINE - Club de la Sécurité des systèmes d'Information de la Région Aquitaine
<http://www.clusir-aquitaine.fr/>



Club de la Sécurité de l'Information Région Aquitaine
<http://www.clusir-aquitaine.fr/>

Adhérent principal

L'adhérent principal sera l'interlocuteur privilégié pour la gestion de l'adhésion

